

Fleurir ensemble à Ribeauvillé

2020

Passage du Jury National des Villes & Villages Fleuris Été 2020

ÉDITORIAL	p.3
FICHE D'IDENTITÉ	p.5
1. PRÉSENTATION DU PROJET MUNICIPAL	p.6
1.1 Motivations pour l'obtention du label	p. 6
1.2 Objectifs de la démarche et stratégie de mise en œuvre	p. 10
2. ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉS	p.14
3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	p.16
3.1 Actions vers la population	p. 17
3.2 Actions vers les touristes	p. 22
3.3 Action vers les services municipaux	p. 22
3.4 Action vers les autres gestionnaires de l'espace public	p. 23
4. MISE EN OEUVRE	p.24
4.1 Patrimoine végétal et fleurissement	p. 24
4.2 Gestion environnementale des espaces verts	p. 28
4.3 Qualité du cadre de vie et des espaces publics	p. 32
5. ANALYSE PAR ESPACE	p.34
5.1 Entrée de la commune	p. 34
5.2 Centre de la commune	p. 34
5.3 Quartiers d'habitation	p. 35
5.4 Parcs et Jardins	p. 35
5.5 Jardins à vocation sociale et pédagogique	p. 36
5.6 Zones d'activités	p. 36
5.7 Espaces naturels	p. 37
5.8 Maillages et coulées vertes	p. 37
5.9 Infrastructures de déplacement	p. 38
5.10 Autres espaces	p. 39
6. PROJETS RÉALISÉS	p.40
6.1 Jardins partagés - 2017	p. 40
6.2 Jardin du souvenir - 2018	p. 40
6.3 Mise en lumière du château du Saint Ulrich - 2018	p. 41
6.4 Jardin de l'ancienne école des filles - 2019 / 2020	p. 42
6.5 Jardin de ville : rénovation du kiosque - 2019 / 2020	p. 42
7. PROJETS À VENIR	p.43
7.1 Projet d'embellissement des ronds-points du jardin de ville	p. 43
7.2 Projet d'aménagement de parking à l'arrière de la Médiathèque	p. 43
7.3 Projet entrée de ville côté Sainte Marie aux Mines	p. 44
7.4 Projet de ferme pédagogique et de conservatoire des bonnes pratiques naturelles	p. 44
7.5 Aire de lavage pour la viticulture	p. 45

Directeur de la publication : Jean-Louis CHRIST

Crédits photographiques : Jean-Marie BERNHARD, Claire BRECHBUHLER, Jean-Louis CHRIST, René COUTRET, Béryle CREPIN, Marion FALLER, David FESSELET, Bruno GOERGLER, Antoine HELBERT, Thomas HERRMANN, Lucas INTROÏA, Louis KEMPF, Catherine KUEHN, Henri KUGLER, Bernard LEFORT, Manufacture d'Impression sur Etoffes, Luc MEINRAD, Christophe MEYER, Daniel MULLER, Pierre-Emmanuel POURCHOT, Amélie RINCKENBACH, Robert STANTINA, Mauricette STOQUERT, Anne-Sophie ZUCCOLIN

Textes : Claire BRECHBUHLER, Jean-Louis CHRIST, David FESSELET, Bruno GOERGLER,

Thomas HERRMANN, Catherine KUEHN, Patrick LEBOUBE, Gilles OEHLER

Coordination : David FESSELET, Catherine KUEHN

Réalisation : Antoine HELBERT, Amélie RINCKENBACH / Juin 2020





La Cité des Ménétriers poursuit fermement ses efforts dans l'amélioration de son cadre de vie comme en témoigne le programme de la nouvelle équipe municipale « Bien vivre à Ribeauvillé ». Le fleurissement, la réhabilitation harmonieuse du patrimoine historique, le développement durable et la préservation de la biodiversité en sont des éléments clés. Les

actions s'inscrivent dans la durée et les efforts en matière de gestion sont complétés par la mise en œuvre de nouveaux projets. La participation active de la population, du monde associatif et entrepreneurial sont un gage de réussite de la démarche et fonde un lien social solide et durable.

La ville bénéficie d'une situation privilégiée de bourg centre au sein du vignoble alsacien. Depuis 2011, l'accent a été mis sur une démarche de préservation de la biodiversité sur le ban communal. En 2017, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a relevé l'ensemble des actions menées dans ce cadre et a décerné à la ville un prix spécial pour les actions environnementales ; prix fort apprécié et confortant la ville dans ses choix en matière de protection de la biodiversité.

La ville a posé sa candidature au concours « Capitale française de la biodiversité 2018 » dont le thème portait sur « La conception et la gestion écologique des espaces de nature ». En lui attribuant « Trois libellules », le jury a été séduit par l'engagement municipal dans le domaine environnemental. Il a pour objectif de faire des vignobles et des champs des refuges de biodiversité tout en offrant une image de marque aux productions locales, plus saines et plus durables.

Le label « 4 Fleurs » concrétise quant à lui depuis 1983 les efforts accomplis par tous pour la vie au quotidien de tous les habitants. C'est une carte de visite, un point de visibilité pour la cité qui, en tant que station classée de tourisme, accueille de nombreux touristes 9 mois sur 12. Le label oblige la collectivité à maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité des espaces publics. Il encourage de fait les initiatives individuelles des habitants. Dans un cadre budgétaire qui se durcit notablement, la ville maintient ses efforts pour préserver et améliorer le cadre de vie. L'optimisation de la gestion et la priorisation des investissements permettent de mener à bien de nombreux

projets d'année en année pour renouveler les équipements et embellir les espaces publics contribuant ainsi à l'attractivité de la cité.

Est-il utile de rappeler quelques-uns des projets significatifs menés ces dernières années ?

Opération de réaménagement de la Ville Haute ; amélioration de la mobilité urbaine avec nouveau plan de stationnement visant à redonner la priorité aux piétons en centre-ville ; charte d'occupation de l'espace public ; densification du réseau de pistes cyclables à la faveur des travaux de voirie ; sécurisation des abords des établissements scolaires et des entrées de ville ; création d'un centre équestre avec en corollaire l'introduction du cheval en ville...

Le projet phare de l'action de valorisation de ces dernières années est le réaménagement du jardin de ville qui fait l'objet depuis 2013 d'un programme de travaux conséquents. Il se poursuit en 2020 avec la rénovation du kiosque dans un environnement plus convivial, propice à l'émergence d'animations inédites. Ce projet symbolique nécessite une expertise spécifique, déployée de même sur le reste de la ville. Ainsi, la conception et l'entretien des massifs ont fait l'objet d'une attention particulière pour renforcer l'impact visuel, le moderniser. Rendre le végétal visible et le valoriser toute l'année. Les méthodes de travail et les moyens des services sont adaptés pour répondre aux objectifs de fleurissements et d'aménagements sur l'ensemble de la commune dans une logique d'amélioration continue.

De nombreuses actions liées à la préservation de l'environnement sont menées conjointement sur les espaces publics et privés. En effet, la préservation des ressources est un fil rouge de l'action municipale avec une recherche d'équilibre entre les utilisateurs des espaces naturels ou cultivés (chasseurs, pêcheurs, promeneurs, entreprises viticoles...) : confusion sexuelle pour les insectes dans les vignes, rachat de terrains agricoles pour développer les prairies, rachat de parcelles en limite de forêt et de vignes pour créer des espaces tampons favorables à la biodiversité...

Les projets en cours ne manquent pas pour le « Bien Vivre à Ribeauvillé ». Ceux à venir sont nombreux ! Leur mise en œuvre s'opèrera dans le cadre d'une nouvelle dynamique imposée par la situation sanitaire particulière de cette année 2020. Mais il s'agit toujours de participer au niveau local un changement de société plus global.

Jean-Louis CHRIST, Maire



Une fleur m'a dit... titre d'une chanson enfantine...



Elles peuvent nous en dire et nous en faire dire des choses, les fleurs ! La passion, la beauté, la richesse, la joie, le plaisir, le partage, la vie, l'espoir...

Ce sont toutes ces émotions que nous exprimons dans notre travail, nos actions pour le fleurissement de notre cité.

Avec une équipe « espaces verts » renouvelée, étoffée, nous avons à cœur de poursuivre les efforts engagés depuis des années pour entretenir et améliorer notre cadre de vie.

Et les projets ne manquent pas : la réhabilitation du jardin de la cour de la médiathèque, la rénovation du kiosque à musique du jardin de ville, la nouvelle conception du jardin

du souvenir, les aménagements paysagers des entrées de ville n'en sont que quelques exemples.

Et c'est avec le soutien des habitants de Ribeauvillé et leur investissement personnel ou au sein d'associations ou d'ateliers participatifs que d'autres actions ont pu être menées : la création d'un jardin partagé, la mise en place de composteurs partagés en zone urbaine, la journée citoyenne, la fabrication et la mise en place de décorations de Noël, le fleurissement des façades, jardins, balcons, ainsi que de nombreuses actions environnementales.

Ces « 4 Fleurs », attribuées par le label « Villes et villages fleuris » que nous revendiquons et défendons aujourd'hui, sont la reconnaissance du travail et de l'investissement de tous dans notre commune. Mais elles sont surtout pour nous, habitants de Ribeauvillé, le résultat d'un projet de vie, d'une qualité de vie, du Bien Vivre à Ribeauvillé !

Claire BRECHBUHLER, Adjointe au Maire chargée du Fleurissement, des Espaces Verts et de la Biodiversité

La transition écologique : l'engagement de tous !



Préserver la biodiversité locale pour les générations futures est un devoir et un réel engagement de notre commune.

Pour réaliser cette transition écologique, nous avons choisi d'associer l'ensemble des acteurs professionnels, associatifs et citoyens dans la prise de décisions.

Ce travail collaboratif est notre gage de réussite :

- Soutenir les initiatives de nos concitoyens telle que l'implantation de composteurs collectifs,
- Communiquer et sensibiliser par des journées de présentation du projet biodiversité et des espaces pédagogiques,

- Former par des sessions communes de jardinage en permaculture,
- Convaincre par des résultats. La mise en place de bio monitoring de contrôle des actions (4 ruches d'analyses trimestrielles) et du comptage de diversité nous permet de mesurer les résultats et d'ajuster les actions si nécessaire.
- Lutter contre la simplification du paysage par la création de zones tampons en collaboration avec les propriétaires des parcelles.
- Tenir un inventaire des variétés anciennes d'arbres fruitiers et conserver des vergers de sauvegarde.

Voilà quelques actions en cours et beaucoup de projets à venir. Cette transition écologique guide nos choix dans la gestion des espaces verts et du fleurissement. Elle permet également d'améliorer le cadre de vie et la diversité de notre paysage pour nos concitoyens.

Gilles OEHLER, Conseiller Municipal délégué à l'environnement et au développement durable





© R. Stantina

Vue aérienne de Ribeauvillé

Fiche d'Identité

La cité de Ribeauvillé est située en Alsace Centrale. Elle fait partie du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Le ban communal comporte trois géographies distinctes sur 3 221 hectares : ried, vignoble, montagne. La forêt s'étend sur 2 523 ha dont 1 300 ha de forêt communale. Les 495 ha de surfaces agricoles se répartissent entre :

- 321 ha de vignes comportant trois Grands Crus et le Clos Zahnacker en vignes complantées
- 123 ha de terres labourables
- 51 ha de surfaces enherbées

L'altitude est de 200 m en plaine et monte à 988 m au sommet du Taennchel. Le climat est de type maritime à forte influence continentale. Le sous-sol recèle d'importantes sources d'eaux minérales et thermales exploitées depuis 1889.

La ville compte 30 km de voirie communale et 80 km de voirie rurale.

Cité historique dont l'origine est attestée dès les années 800, Ribeauvillé a conservé son armature urbaine ainsi que l'essentiel du bâti du Moyen-Âge. La ville est celle des seigneurs de Ribeaupierre, les membres de la dynastie régnèrent sur l'Europe jusqu'au XIXème siècle. Les 4 châteaux et le trésor des Hanaps témoignent encore de cette grandeur passée.

Aujourd'hui la ville occupe un statut de bourg centre avec 4893 habitants au 01/01/2020, au cœur de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé. La ville est rattachée au canton de Ribeauvillé-Sainte-Marie-aux-Mines et à l'arrondissement de Colmar-Ribeauvillé.

Ville touristique, 1 527 lits en chambres d'hôtels, gîtes ou camping sont dénombrés en 2016 et porte le poids de la ville à 7 500 équivalents habitants. Un office de tourisme intercommunal de 1ère catégorie y est présent. Le classement en station climatique a été obtenu en 1995 et renouvelé en 2017 sous la nouvelle appellation « Station Classée de Tourisme ».



1. PRÉSENTATION DU PROJET MUNICIPAL

1.1 - Motivations pour l'obtention du label

L'obtention de ce label valorise l'image touristique de la cité médiévale de Ribeauvillé en mettant en valeur accueil, environnement, patrimoine et bien vivre. Le label 4 fleurs constitue un des éléments clés de la carte de visite de Ribeauvillé. Il fait la fierté de ses habitants qui y contribuent grandement.

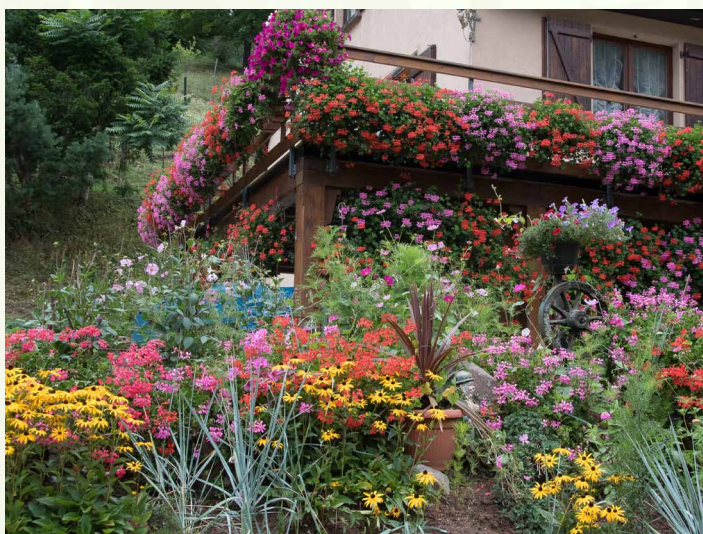
1.11 - Connaissance et prise en compte des exigences du label



La ville de Ribeauvillé détient le classement 4 fleurs depuis 1983 et a obtenu le Grand Prix National du Fleurissement en 1988. Ce classement a été confirmé à chaque passage du Jury.

Depuis 2011, l'accent a été mis sur une démarche de préservation de la biodiversité sur le ban communal.

En 2017, le jury a relevé l'ensemble des actions menées dans ce cadre et a décerné à la ville un prix spécial pour ses actions environnementales. Le courrier du jury du 3 janvier 2018 a été fort apprécié et constitue une reconnaissance des orientations politiques prises et du travail fourni par les services. En 2020, la ville poursuit la dynamique engagée en optimisant sa gestion des services, en développant de nouveaux projets et en veillant à impliquer l'ensemble des composantes de la population.



Ribeauvillé primée !

Une délégation de la Ville s'est rendue à Paris le 7 mars 2018 pour la cérémonie nationale de remise des prix du Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Son président, M. Paul RONCIERE a remis le prix spécial du jury à la Ville de Ribeauvillé pour ses «actions environnementales».



Cette distinction au niveau national couronne le travail entrepris depuis plusieurs années notamment par la Commission Environnement et conforte la Ville dans ses choix en matière de protection de la biodiversité.



3 libellules pour Ribeauvillé !

Concours capitale française de la biodiversité 2018

L'édition du concours 2018 portait sur « La conception et la gestion écologique des espaces de nature ».

Le dossier de candidature de la Ville de Ribeauvillé a convaincu le jury. Il a été séduit par l'engagement municipal dans le domaine environnemental dont le fil rouge porte depuis plusieurs années maintenant sur la préservation de la biodiversité.

L'objectif ? Faire des vignobles et des champs des refuges de biodiversité tout en offrant une image de marque aux productions locales, plus saines et plus durables.

OPÉRATION CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

Ville Nature



2018



1. PRÉSENTATION DU PROJET MUNICIPAL (suite)

1.12 - Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)

La politique de la ville de Ribeauvillé se caractérise par une recherche d'équilibre entre environnement et économie ; entre histoire et modernité ; entre quiétude et activités.

Ribeauvillé est une cité médiévale, riche d'un patrimoine historique hérité de la dynastie des seigneurs de Ribeaupierre. Elle est dominée par les trois châteaux des Ribeaupierre. Trois bâtiments sont classés « Monument Historique ». Treize sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La gamme des services offerts et la variété des commerces et des entreprises sont une richesse pour la cité des Ménétriers comme en témoigne les fleurons de l'économie locale et régionale installés à Ribeauvillé qui lui confèrent un statut de ville dynamique.

Exploitations viticoles

La vigne, implantée depuis le Moyen Âge, permet aux nombreux viticulteurs ainsi qu'à la Cave Coopérative de proposer des visites avec dégustation. La ville compte 3 Grands Crus : Geisberg, Kirchberg de Ribeauvillé et Osterberg ainsi qu'un terroir unique qui a traversé les siècles, le Clos Zahnacker en vignes complantées.



Le Clos Zahnacker

Carola

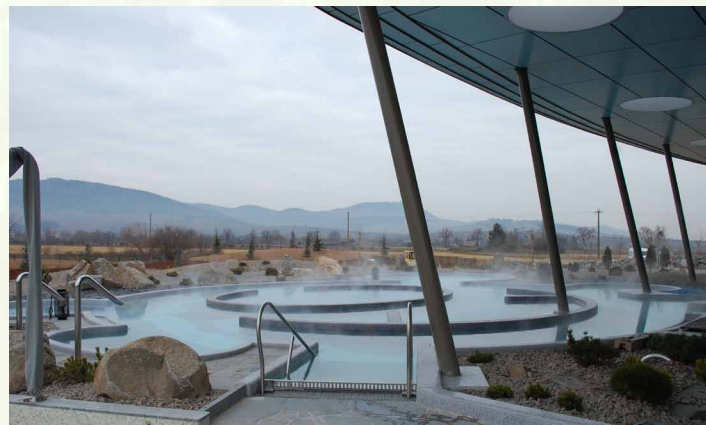
Terre de contraste, le sous-sol de la Cité des Ménétriers alimente une ancienne source thermale dite des «Ménétriers», reconnue d'utilité publique en 1893 et exploitée à partir de 1889 sous forme d'un établissement thermal : Les Bains Carola. Il découle de cette richesse une activité industrielle d'embouteillage de l'eau de source par la SA des Eaux Minérales de Ribeauvillé. La «Carola» déclinée en plusieurs saveurs fait la fierté de la ville et en assure sa renommée.



La chaîne d'embouteillage de la «Carola»

Resort Barrière - Hôtel-Casino-Spa

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, la Ville a développé un ambitieux projet de complexe touristique alliant casino, hôtellerie et thermalisme sur une zone située à l'est de la commune. Le Casino est exploité par le groupe BARRIERE depuis 2005. Le complexe thermal est ouvert depuis 2012 et rencontre un vif succès.



L'espace Balnéo du Resort Barrière



Beauvillé

La Manufacture d'Impression sur Étoffe (MIE) avec sa marque Beauvillé constitue le fleuron de l'industrie textile alsacienne. Présente à Ribeauvillé depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, elle est à l'origine du «Rouge Andrinople» obtenu grâce à un procédé de teinture original. C'est un ambassadeur internationalement connu et reconnu pour l'Alsace. Cette entreprise exporte le luxe et l'art de vivre à la Française.



La Chocolaterie du Vignoble

L'enseigne créée en 1963 à Haguenau (67) par la famille Stoffel est réputée pour la qualité artisanale de ses recettes. L'arrivée de la 2^{ème} génération aux commandes de l'affaire est allée de pair avec l'ouverture de nouveaux locaux à Haguenau et l'implantation de l'établissement à Ribeauvillé en septembre 2010. L'objectif était de se rapprocher de la clientèle du Centre Alsace et de toucher l'important flux touristique généré par la cité des Ménétriers. C'est chose faite.



Zone d'Activités du Muehlbach

La Zone d'Activités Économiques du Muehlbach est implantée sur le ban de Ribeauvillé, Bergheim et Guémar. Elle compte une trentaine d'entreprises et de nombreuses possibilités de s'y implanter encore. Ainsi, 5 hectares de terrains viabilisés restent à commercialiser pour accueillir des entrepreneurs et créer de l'emploi dans un environnement de choix. La Pépinière Cap'Réseau qui s'y trouve permet aux jeunes pousses de démarrer avec toutes commodités et services.



La Pépinière d'entreprises Cap Réseau

L'unité de biométhanisation

Initiée par trois agriculteurs avec le soutien des élus locaux, cette entreprise innovante est opérationnelle depuis 2012. Elle assure la collecte, le tri et le traitement des biodéchets issus des exploitations agricoles, des exploitations viticoles, de la restauration et des grandes surfaces locales. A partir du biogaz ainsi généré, le site alimente en électricité et en chaleur le complexe thermal-casino tout proche. L'usine génère l'équivalent de la consommation annuelle en électricité d'une ville de 7 000 habitants.



1. PRÉSENTATION DU PROJET MUNICIPAL (suite)

1.2 - Objectifs de la démarche et stratégie de mise en oeuvre

Les objectifs découlent de la stratégie d'aménagement paysager de la commune en application des principes de la gestion différenciée des espaces.

1.21 - Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

Un travail d'inventaire a été réalisé depuis 2015 et a permis d'identifier plusieurs pistes, en cohérence avec nos moyens humains et matériels. Ils se déclinent comme suit :

Connaissance et suivi du patrimoine arboré de la commune

Le patrimoine arboré est l'élément structurant du paysage de la commune et nous y sommes particulièrement sensibles. La caractérisation des arbres présents sur le territoire de la commune permet d'établir un programme annuel de taille d'entretien, d'élagage, d'abattage et de replantation. Cette caractérisation permet également de proposer un échantillon de sujets à expertiser chaque année. (Résistance mécanique, observation physiologique, programme d'entretien). La ville est en mouvement et chaque nouvel aménagement inclus en amont une réflexion paysagère. Celle-ci permet d'intégrer harmonieusement les nouvelles réalisations tout en développant la présence des arbres à Ribeauvillé.



Les arbustes : des compositions simples avec un fort impact visuel

Une analyse paysagère du parcours de la Grand'Rue a été réalisée en portant une attention particulière aux bacs de fleurissement qui la longent sur l'ensemble de son linéaire. En cohérence avec les conclusions du jury en 2014, nous avons souhaité renouveler la composition de ces bacs en équilibrant le rapport d'échelle entre la taille des bacs et les végétaux qu'ils reçoivent. Toujours dans une logique de permanence de la végétation tout au long de l'année, nous avons fait le choix d'un végétal identique pour tous les bacs (en strate haute), au feuillage persistant, robuste et rustique.

Nous avons donc opté pour le *Prunus Lusitanica* en boule sur tige. Cette forme s'intègre bien dans la densité bâtie de la vieille ville médiévale. Sa répétition tout au long de la Grand'Rue fonctionne comme un marqueur végétal.



Par ailleurs, plusieurs massifs jouxtant des axes de circulation importants (route du vin, route de Guémar) ont été requalifiés. Dans ces situations, c'est souvent la contrainte de la visibilité qui dicte l'aménagement à imaginer. Un principe que nous avons répété sur quatre massifs a donc été mis en œuvre. Il consiste en la plantation centrale d'un « arbuste star » en cépée relevée sur un parterre de vivaces et d'arbustes taillés (*Ilex Crenata* en l'occurrence). La forme en cépée relevée de « l'arbuste star » permet de maintenir de la transparence et donc de la co-visibilité entre automobilistes et piétons. C'est un « arbuste star » car tout est fait pour mettre en valeur le spectacle de sa floraison, même si elle est éphémère. Pour les massifs en question, il s'agit de *Cornus Kousa Venus* et de *Cercis Siliquastrum*.



Réduction des surfaces de tontes

Plus de 9 ha de tonte sont actuellement pris en charge par nos services techniques. Cette activité mobilise de manière importante trois de nos agents d'avril à novembre. À l'exception du jardin de ville et de ses environs, les autres surfaces à traiter sont morcelées et dispersées sur l'ensemble du territoire de la commune qui est vaste. De plus, certaines surfaces sont difficilement accessibles et nécessitent parfois d'être sécurisées lors de la tonte (à proximité de voies à forte circulation).

Nous continuons à réfléchir à la manière dont nous pouvons, soit réduire les surfaces de tontes, soit réduire l'intensité des tontes dans les espaces périphériques. Une expérimentation a été conduite sur l'îlot central de l'entrée de ville route de Guémar. Elle a consisté en la substitution de la tonte par un massif de graminées (*Stipa Tenuissima*) duquel émerge des floraisons saisonnières (*Allium Gigantum* puis *Verbena Bonariensis*). Le résultat esthétique a été satisfaisant avec seulement trois interventions de dés-herbage par an.

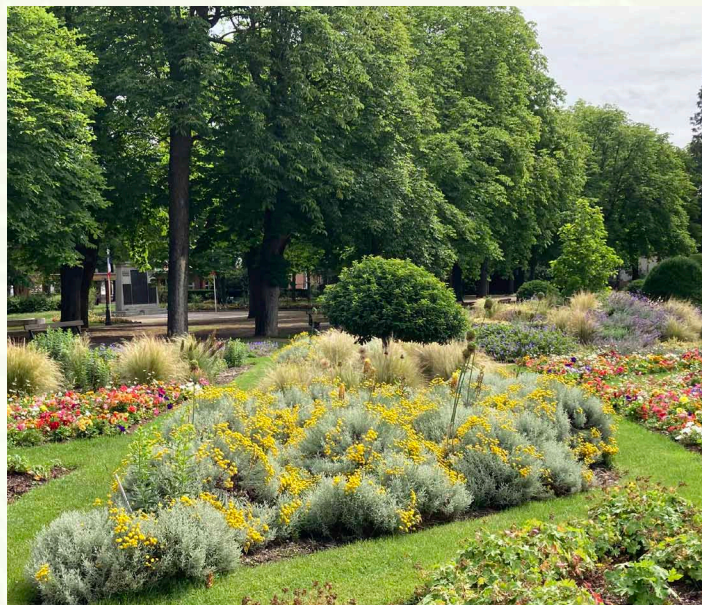
Il est envisagé de développer cette solution sur l'ensemble du linéaire de la route de Guémar, les pieds d'arbres d'alignement étant relativement délicats à tondre.



Nous avons également développé la tonte en mulching pour faciliter le travail de nos agents et réduit sensiblement les transferts de déchets verts vers notre zone de stockage. Dans cette optique, nous avons fait l'acquisition en 2015 puis en 2019 de deux tondeuses permettant cette pratique.

Développement du fleurissement vivace en complément au fleurissement annuel

L'intégration de plantes vivaces dans la logique de fleurissement permet d'envisager différemment l'aménagement de massifs paysagers. Elle questionne notre manière de faire et elle interroge le public sur sa lecture et sa compréhension du fleurissement. Grâce aux vivaces nous imprimons un rythme différent. Bien sûr le spectacle immédiat des annuelles reste nécessaire et intéressant. Mais il est désormais mis en valeur par le contraste qu'offre les vivaces moins spectaculaires mais avec l'avantage de métamorphoses saisonnières tout au long de l'année. Nous avons fait le choix de ne pas reléguer les vivaces aux espaces périphériques mais de réinventer le fleurissement d'espaces centraux avec les plantes vivaces.



Dans notre région, les premières gelées en automne sont de plus en plus tardives et le fleurissement estival peut rester expressif jusqu'en novembre. Dans ce contexte, notre orientation est de laisser les fleurs annuelles en place le plus longtemps possible, de concentrer le fleurissement hivernal à «l'hyper centre», c'est à dire les bacs en grès de la Grand'Rue et de développer la plantation de bulbes au détriment des bisannuelles.



1. PRÉSENTATION DU PROJET MUNICIPAL (suite)

1.22 - Stratégie de gestion

Depuis 2014, la ville a fait évoluer sa stratégie de gestion tant sur les moyens que sur les espaces à entretenir. Des changements organisationnels sont intervenus pour maintenir le niveau qualitatif exigé dans le cadre budgétaire plus contraint des collectivités locales en général, de Ribeauvillé en particulier.

En 2015, la ville a fait appel à un conseil extérieur spécialiste du paysage, M. Luc MEINRAD, École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (entreprise OUPAPO). Il exerce depuis lors une mission d'accompagnement et d'expertise ponctuelle auprès du service technique communal.

En 2018, le service a poursuivi sa transformation avec l'arrivée d'un chef d'équipe, M. Thomas HERRMANN, paysagiste de formation. Le service « 4 fleurs » de 2017 est devenu le service « Espaces verts, biodiversité, fleurissement, propreté » pour répondre aux orientations politiques et à des choix organisationnels. Ce choix renvoie aux objectifs de valorisation du cadre de vie, de préservation de la biodiversité plus que de simple fleurissement.

Ce service est désormais constitué de 11 agents permanents pour les espaces verts et le fleurissement dont 4 agents affectés à la propreté urbaine. Le travail réalisé en interne est complété par l'intervention d'entreprises extérieures, sur la tonte notamment.

La production horticole a été stoppée pour améliorer l'efficacité du service. Des tapis fleuris ont été commandés et la technique a été adoptée au vu du résultat. Les serres sont conservées en partie pour les vivaces et la gestion des stocks de commandes.

En 2019, le niveau qualitatif d'entretien a été révisé en fonction des lieux et de leur impact visuel. Les inventaires ont progressivement été complétés : nombre et localisation des espaces de tonte, des jardinières, des massifs, des arbres et arbustes, ont permis de structurer davantage l'organisation du travail. La gestion différenciée des espaces a donc été retravaillée. Les surfaces de tonte ont été réduites. Les fréquences de tonte ont été adaptées. Des plans et tableaux de suivi ont été mis en place. Ils sont mis en évidence dans la salle de réunion du centre technique municipal pour que les agents aient une visibilité permanente sur les priorités de travail. La réalisation des objectifs assignés au service peut ainsi être évaluée. C'est un moyen de confronter la commande politique et la capacité technique d'y répondre. Les réunions hebdomadaires du service permettent de traiter les difficultés rencontrées et d'explicitier les choix de gestion au regard des objectifs et contraintes.



Mise en place des tapis de fleurs au Jardin de Ville par les agents communaux





2. ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉS

Le service « Espaces verts, biodiversité, fleurissement, propreté » est constitué de 11 agents permanents. Les agents affectés à la propreté disposent de deux GLUTTONS® (aspirateur de voirie) et d'outils adaptés. Le ramassage des poubelles en centre-ville est effectué à cheval, en vélo triporteur électrique ou GOUPIL électrique.



Les agents de l'équipe « Propreté »



Le service est doté depuis 2017 d'un vélo triporteur à assistance électrique.
C'est efficace, simple, économique et écologique !

En 2019, le travail des agents en régie municipale représente 8 588 heures :

- 2600 heures d'entretien des espaces verts
- 617 heures d'entretien en serre
- 1 269 heures pour la tonte
- 560 heures pour le fleurissement, les arrangements
- 1 100 heures d'arrosage : les massifs de la Grand'rue, les massifs, les pelouses si nécessaire, les bacs, les jardinières, les nouvelles plantations, les arbres et arbustes. Une partie de l'arrosage est effectuée avec l'aide du cheval de trait.
- 401 heures de création
- 1 647 heures de désherbage
- 324 heures d'élagage
- 70 heures de travaux divers.

Le travail des agents communaux est complété par celui des prestataires de services : Horizon vert, Ide Verde et ESAT Tournesol (entreprise d'insertion).



Installation des bacs à fleurs sur les rebords des fenêtres de l'Hôtel de Ville



Structuration de l'équipe, projet de service et formation des agents 2019

Thomas HERRMANN
Responsable de service

Equipe Espaces verts / Fleurissement

Michel ANSEL
Stéphane WENSON
Christophe FROMMER
Philippe KLOTZ
Aurélien DEISS
Michel STRUB
Equipe Propreté
Jacques BECHLER
Franck SCHMITT
Florimont BUCHOLZER
Adrien SCHNEIDER (TNC)

Luc MEINRAD
Prestataire extérieur

En 2019, 4 agents du service ont bénéficié de formations liées à leur emploi, pour un total de 17 jours.

Aménagement des anciennes serres en 2020

Elles seront partiellement transformées en un espace de stockage organisé en boxes pour les matériaux utilisés par les Services Techniques. Cet aménagement a pour but d'optimiser la place, et par conséquent la surface dédiée à chaque matériau, d'en rationaliser l'accès, le retraitement éventuel et le transport. Ainsi, dans le cas des matériaux utilisés pour la voirie, la création de boxes évitera les mélanges de matériaux, donc les risques inhérents de pollutions mutuelles et réduira les frais de recyclage. Le stockage des matériaux des espaces verts dans des boxes plus hauts permettra d'accueillir des livraisons de plus gros volumes, donc plus économiques, et là aussi d'éviter les mélanges entre les différents amendements et paillages. Quant aux déchets verts, leur retraitement en sera facilité.



Grâce à la création d'un quai de déchargement sur le même site, les petits véhicules de collecte des déchets issus des paniers à papier des bureaux des services municipaux disposeront d'un accès direct et sous surveillance constante. Cet aménagement offrira au final de meilleures conditions de travail et optimisera la gestion environnementale des matériaux.



Les agents de l'équipe « Espaces verts, biodiversité, fleurissement »



3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

La stratégie mise en œuvre consiste dans la mobilisation des ressources vives de la commune en associant élus, services municipaux, associations locales (apiculteurs, arboriculteurs, jardins partagés, pêcheurs, chasseurs, «Apfelbisser» (croqueurs de pommes), «Sentinelles Nature Alsace»...), commissions municipales (Environnement, Viticulture et Patrimoine), Conseil des Aînés, Conseil Municipal des Enfants mais aussi la population en direct et les entreprises.



Plantation d'une haie vive aux Jardins partagés avec les bénévoles de l'association Sillons Sème en présence du Conseil Municipal des Enfants.

M. Joël Brunn, vice-Président de l'association Sentinelle Alsace Nature et M. Daniel Muller, garde champêtre de la commune ont invité les enfants du Conseil Municipal des Enfants à découvrir et nettoyer certains nichoirs installés l'année passée dans le vignoble par le Syndicat Viticole et des naturalistes de la cité pour un retour des oiseaux dans les vignes.

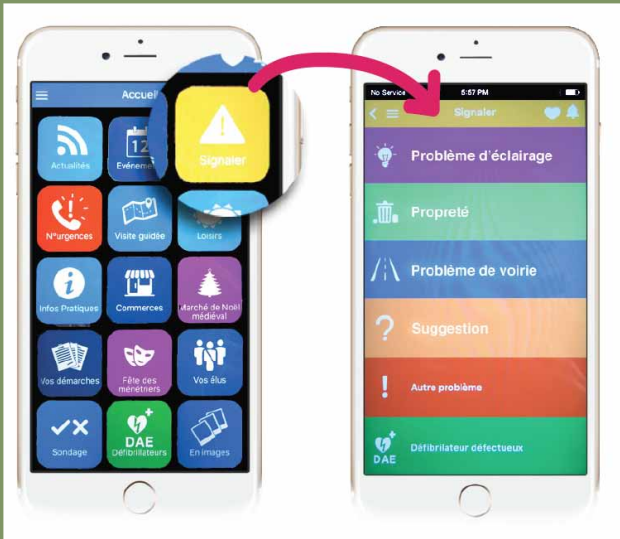


3.1 - Actions vers la population

3.11 – Information

Le magazine municipal trimestriel « Bien Vivre à Ribeauvillé », le site internet, les réseaux sociaux et l'information directe par texto « RIBO INFO » permettent un contact permanent avec la population.

*Aidez-nous à améliorer
votre quotidien !*



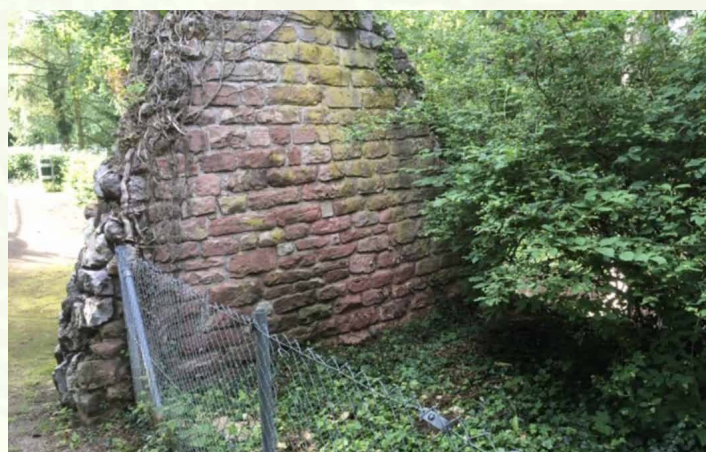
Grâce au lancement de l'application mobile interactive « Ribeauvillé » en mars 2018 les habitants / visiteurs ont la possibilité, parmi les fonctionnalités proposées, de signaler tout type de dysfonctionnement constaté (trous dans la chaussée, éclairage public défaillant, déchets à évacuer...) et à la Ville d'alerter et d'informer par un système de notification. L'outil a rencontré un grand succès et compte désormais 3954 abonnés !

3.12 – Concertation

Elle est mise en place sur les nouveaux projets d'aménagement et sur le cadre de vie : jardins partagés, amélioration de l'éclairage public, réfection des voiries...

Exemple : Mise en place du compostage collectif en ville haute.

À la demande de quelques habitants de la ville haute en 2019, un site de compostage collectif des déchets végétaux a été mis en place en 2020. La mise en route du projet a malheureusement été retardée par la crise sanitaire.



Avant



Après

3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE (suite)

3.13 – Animations



Action «Fleurir la cité» depuis 2009 (4 plants de fleurs de saison offerts à chaque habitant de la cité)



Journée d'entretien des châteaux et des Verreries par des associations locales



Soirée de remise des prix des Maisons Fleuries



Rucher-école depuis 2011



Opération Haut-Rhin propre



Cheval en ville depuis 2012





Promenades touristiques en calèches pour les enfants des écoles et les personnes âgées



Animations et formations «permaculture» ; taille des arbres, pressage jus de pomme depuis 2017



Verger école depuis 2000



Création de la mare pédagogique en 2014 et aménagements définitifs en 2016 avec édition d'un fascicule biodiversité et organisation d'animations régulières. Savoir observer, c'est aussi protéger !



Organisation de la Journée Citoyenne depuis 2017

Des équipes motivées et enthousiastes ont participé à des travaux d'entretien, de réparations et d'embellissement de notre cadre de vie, dans un grand moment de rencontre et de convivialité active. Le nombre de participants est en augmentation constante : de 200 en 2017, il est passé à plus de 300 en 2019, pour la prise en charge d'une trentaine de chantiers.



3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE (suite)



En 2018 : campagne de lutte contre les crottes de chien «si tu as un chien tu lis ça»
Pour cette action «coup de poing» qui s'est déroulée de juin à décembre 2018, la Ville a choisi de mettre en scène les chiens de la cité en leur «donnant la parole» pour interpeller leurs maîtres et les encourager à utiliser les sachets Toutounet® et les canisettes. La campagne d'affichage et les articles publiés dans la revue municipale ont été entièrement conçus et imaginés par les services municipaux.



3.14 - Promotion du label

Le concours des Maisons Fleuries

La Ville présente chaque année plusieurs candidats (choisis par les lauréats du concours communal) au concours départemental des Maisons Fleuries.



Catégorie POTAGERS FLEURIS

1^{er} prix 2019 décerné à M. Bernard MEYER



Catégorie IMMEUBLES COLLECTIFS OU APPARTEMENTS

1^{er} prix 2019 décerné à Mme Marie-Thérèse FLÖH

La Fête des Ménétriers - Le Pffferdaj



Le Pffferdaj est une manifestation emblématique de Ribeauvillé. C'est la plus ancienne fête locale d'Alsace traversant les âges depuis plus de 626 ans. Sa renommée attire chaque premier dimanche de septembre plus de 20000 spectateurs dans une ville en ébullition. Le spectacle est assuré par un cortège de 18 chars et troupes qui racontent en autant de tableaux une histoire fantastique médiévale. La nature et l'environnement y sont très présents d'autant que les 1 200 bénévoles actifs qui travaillent toute l'année de la conception à la réalisation sont eux-mêmes imprégnés de cette belle nature. C'est l'esprit des Ménétriers.



3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE (suite)

3.2 - Actions vers les touristes

3.21- Information / Animation

La ville a obtenu le 2ème prix camping fleuri en 2016 avec l'ADT dans le cadre du concours «accueillir et fleurir» dans le Haut-Rhin.

L'Office de Tourisme, réaménagé en 2016, organise des visites guidées de la ville et du secteur.



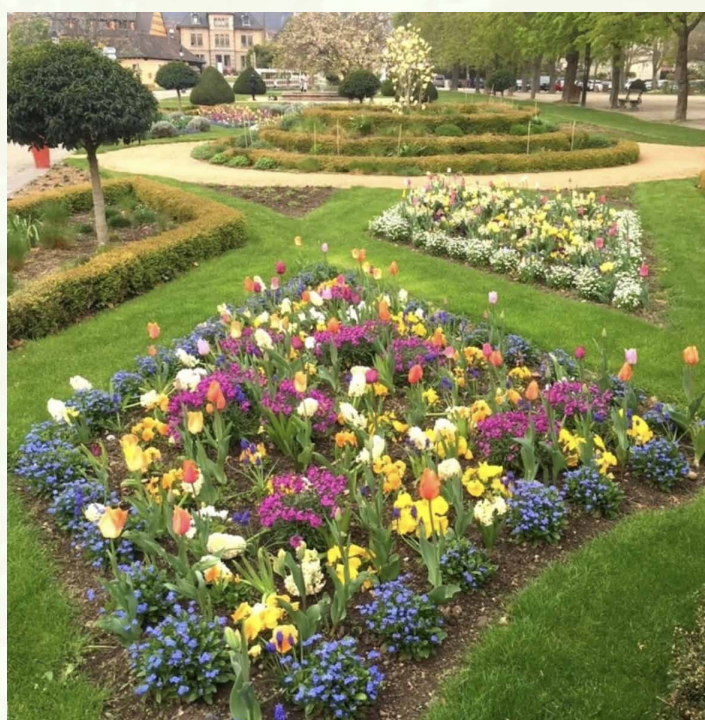
Le site internet de la ville valorise le label « 4 fleurs » en page d'accueil.

Une plaquette touristique avec valorisation du label a été éditée en 2019.

3.3 – Actions vers les services municipaux

3.31 - Information / concertation /coproduction

La ville a obtenu en 2017 le 1er prix de la créativité décerné au niveau départemental pour le travail de restauration des parterres du jardin de ville : démarche valorisante pour la ville et aussi pour les agents qui ont réalisé les travaux !



3.4 – Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public

3.41 - Information/concertation/coproduction

Les châteaux des Ribeaupierre sont entretenus par la Ville en vertu d'une concession de 50 ans passée avec l'État et l'ONF.

Pour en faciliter la gestion, l'entretien et mobiliser des fonds privés sur des chantiers de restauration, la Ville a engagé en 2016 les démarches visant à l'acquisition des châteaux pour une surface d'environ 20 hectares.

C'est chose faite en 2020. La forêt concernée restera en gestion ONF.



4. MISE EN OEUVRE

4.1 – Patrimoine végétal et fleurissement

4.11 - Diversité botanique

Le patrimoine arboré de la commune constitue un réservoir de diversité avec plus de 50 espèces d'arbres plantés dans les différents espaces paysagers de la ville. Plusieurs sujets remarquables renforcent l'attractivité de ces espaces. Les Séquoias du jardin de ville, du cimetière des prêtres, du point de vue rue du 3 décembre, sont des arbres qui forcent l'admiration.

Il en est de même des cèdres et des platanes du jardin de ville. L'allée des tilleuls centenaires y est une splendeur en automne. Les espaces naturels de la commune offrent des paysages emblématiques de la plaine avec ses zones humides, à la montagne avec sa forêt vosgienne. Cette forêt avec sa densité de conifères, son sol de mousses et de rochers, crée cette atmosphère unique « d'obscurité lumineuse » dans laquelle le promeneur peut jouir de moments de toute beauté quand un rayon de soleil vient à filtrer à travers les sapins. Le territoire de la commune offre aussi de magnifiques pinèdes aux accents plus méridionaux et le sentier des trois châteaux traverse une splendide chênaie qui semble avoir pris racine dans la roche. Notons qu'en sa partie Riquewihrienne, la forêt de Ribeauvillé compte parmi les plus hauts Séquoias d'Europe, mesurés à plus de 58 m et des Douglas dont le plus haut atteint 62 m.



4.12 - Palette végétale

Chaque année, les jardiniers élargissent la palette végétale mise en œuvre dans le fleurissement. L'introduction d'une part plus importante de vivaces dans le fleurissement change le visage de certains massifs clés.

Printemps



Été



Automne



Hiver



Depuis 2016, ont été mis en scène dans le fleurissement tout au long de l'année :

- plus de 9500 plantes annuelles
- plus de 6500 plantes bisannuelles
- plus de 3000 plantes vivaces
- 8000 bulbes de tulipes, narcisses, iris, alliums, amaryllis



Pour ce qui est des jardinières, nous nous orientons vers la définition de thématiques de fleurissement afin d'objectiver nos critères d'évaluation.... et aussi pour s'amuser à imaginer de nouvelles compositions. Nous expérimentons l'installation de bacs gourmands, avec des aromates, des fruits et des légumes.



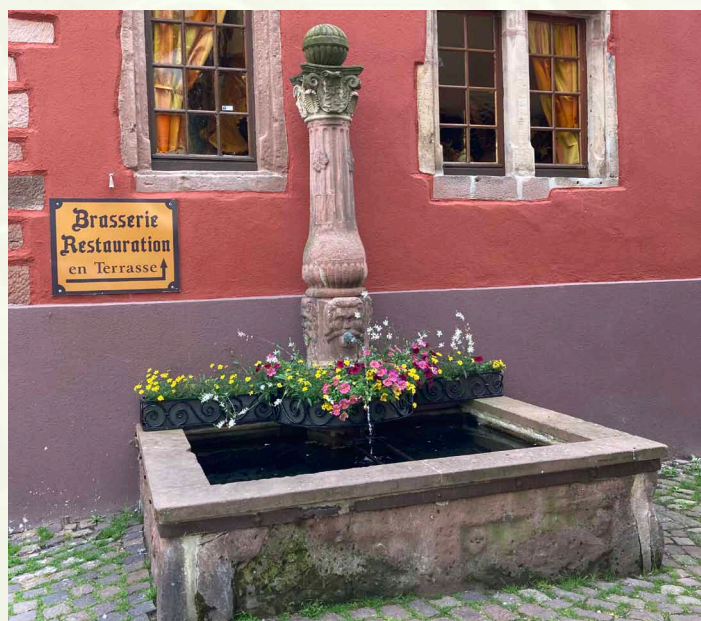
4.13 - Créativité et pertinence des plantations et compositions

Nous travaillons chaque année avec l'aide de conseils extérieurs :

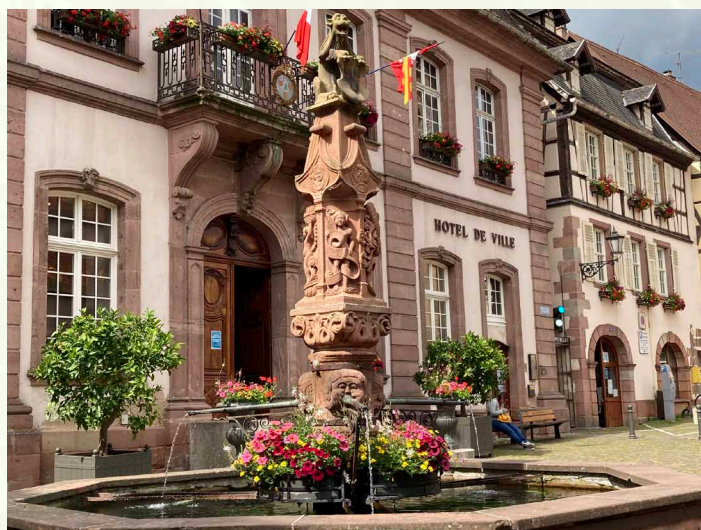
- à créer de nouveaux assemblages,
- à faire converser le langage horticole avec le langage champêtre,
- à mettre en évidence la légèreté et le flou d'une composition florale par le contraste d'une haie taillée,
- à accentuer la lisibilité du fleurissement en composant par strates de végétation (basse, intermédiaire et haute),
- à faire dialoguer des contrastes de formes et de couleurs.
- à observer, expérimenter et tester des associations inédites.



Piscine Municipale CAROLA



Fontaine du Cerf



Place de l'Hôtel de Ville



Grand'rue



Rue du Lutzelbach

Zoom sur les décorations saisonnières

Ce sont les 20 à 30 bénévoles de l'Atelier Décoration et Fleurissement qui se chargent d'imaginer, de créer et de mettre en place les décorations à l'occasion du marché de printemps paysan et du marché de Noël.

Décorations de Printemps - Avril 2019





Les bénévoles s'activent tout au long de l'année dans leur atelier pour peindre, réparer, mettre en scène les nombreux sujets en bois découpés par les « boiseux » de l'équipe.

Grâce aux talents conjugués de tous, aux conseils avisés et techniques d'Antoine Helbert, artiste peintre et directeur artistique de la commune, la ville et ses rues se réinventent au fil des thématiques et des saisons.

Décorations de Noël - Décembre 2019



4. MISE EN OEUVRE (suite)

4.2 – Gestion environnementale des espaces verts

La ville est impliquée depuis longtemps dans la préservation de son environnement. Le désherbage manuel est systématisé. Mais les actions en faveur de la biodiversité vont bien au-delà. La ville est bénéficiaire de deux AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) initiés par la Région Grand Est, après en avoir été inspiratrice grâce à ses pratiques locales.

AMI 2019 pour la restauration des murets en pierres sèches dans le vignoble : financé par la Région GRAND EST, l'Agence de l'Eau et le Parc Naturel des Ballons d'Alsace.

AMI 2020 pour la biodiversité dans le vignoble : financé par la Région GRAND EST, l'Agence de l'Eau, le Syndicat viticole de Ribeauvillé et des partenaires privés et associatifs.

4.21 - Actions en faveur de la biodiversité

- Étude et suivi du niveau de biodiversité par l'implantation de ruches et d'analyse des pollens avec un rapport trimestriel par l'entreprise CAROLA.
- Analyse faunistique et floristique sur l'ensemble du ban viticole par la Chambre d'agriculture.
- Inventaire complet du vignoble et cartographie des nichoirs-perchoirs à rapaces, arbres isolés, haies, murets et pierriés.
- Inventaire des vergers par l'association Apfelbisser.

Protection

La commune poursuit son action en faveur de la confusion sexuelle des insectes dans le vignoble avec le syndicat des viticulteurs d'Alsace. Elle subventionne l'achat de plaquettes de phéromones qui dispensent d'utiliser les pesticides. Ribeauvillé est à l'avant-garde du vignoble alsacien en la matière. Au-delà, il est considéré que la majorité du vignoble de Ribeauvillé est bio ou en conversion bio. Une aire de lavage des engins viticoles est en projet pour réalisation fin 2020 par la commune, confiée en gestion au syndicat viticole de Ribeauvillé pour une trentaine de viticulteurs.

Amélioration

- Politique d'acquisitions foncières pour la mise en place de zones tampons entre vignes et forêts.
- Politique d'acquisitions foncières pour favoriser le retour en prairies et lutter contre la monoculture du maïs.
- Implantations de nichoirs et perchoirs à rapaces.
- Implantations de semences spécifiques locales (vignes fleuries) subventionnées par l'entreprise CAROLA pour les rangées enherbées dans les parcelles de vigne. Il s'agit de faire pousser des plantes mellifères pour les abeilles.
- Fourniture de végétaux et d'arbres isolés en vue de leur réimplantation dans le vignoble par la commune.



Sensibilisation

Bien sûr, les enfants sont les premières cibles des actions de sensibilisation. Mais de nombreuses animations sont organisées pour tous les publics par les associations des apiculteurs et des Apfelbisser (croqueurs de pommes) : création de vergers de sauvegarde et animations à la mare pédagogique, par exemple.



1^{ère} Journée de la Biodiversité - Objectifs atteints !

Le dimanche 26 mai 2019 a été organisée une « Journée Biodiversité » dans le vignoble de Ribeauvillé, à l'initiative de la Ville, du Syndicat viticole et de la Chambre d'Agriculture.



Tout au long d'un parcours pédestre de 3 km, 14 structures partenaires ont exposé aux marcheurs leurs actions en faveur de la biodiversité, avec pour objectifs :

- Mettre en place un évènement avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour la biodiversité, à la fois à l'échelle du vignoble, mais plus globalement à l'échelle du territoire alsacien.
- Communiquer auprès du grand public à propos du projet Biodiversité de Ribeauvillé et présenter les actions mises en place sur le ban viticole, afin de favoriser et respecter la biodiversité qui s'y développe.
- Sensibiliser le grand public, y compris les vigneron, à l'importance de la préservation et de la protection de la biodiversité, et étendre ainsi le projet de la ville à d'autres bans viticoles.



4. MISE EN OEUVRE (suite)

4.22 - Actions en faveur des ressources naturelles

Sols (connaissance, protection, valorisation)

Depuis plusieurs années déjà, la ville a développé une politique de subventions pour la rénovation et la mise en valeur des murets en pierres sèches. Cette politique a été reprise au niveau du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. De ce fait, alors que la ville était contributrice pour subventionner des initiatives privées, elle devient bénéficiaire pour un chantier qui lui est propre dans le cadre de l'AMI Trame Verte et Bleue, intitulé « Préservons la pierre sèche et la biodiversité du vignoble ». Les travaux de restauration du muret en pierres sèches du chemin du Hagel sont ainsi financés à hauteur de 50%.



Préserveons la pierre sèche...



... et la biodiversité du vignoble

Eau (origine et économie de la ressource)

L'arrosage automatique a été installé au jardin de ville, branché sur un puits. La recherche de baisse de consommation d'eau est permanente.

Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)

La ville intervient indirectement en la matière, en promouvant la viticulture bio pour valoriser le vignoble et donc les vins de Ribeauvillé.

Ainsi, les viticulteurs certifiés utilisent le fumier de mouton associé au fumier de cheval du centre équestre de Ribeauvillé, dont une partie leur est destinée gratuitement.

Nous voulons des coquelicots !



Avec Alsace nature et les Apfelbissers, le Conseil Municipal des Enfants a soutenu régulièrement l'action « Nous voulons des coquelicots » en récoltant des signatures devant la Mairie pour l'interdiction des pesticides de synthèse.



Déchets verts (limitation et valorisation)

Des aires de stockage sont en place depuis 2016 pour valoriser les déchets verts au Centre Technique Municipal : mulch, broyat. La terre végétale est récupérée lors des travaux pour stockage et réemploi.

En outre 204 tonnes de déchets verts ont été collectés et recyclés au niveau de la déchèterie de la Communauté de Communes.

Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)

Les travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments publics sont réalisés à chaque nouveau chantier. En 2016, une thermographie aérienne de la ville à destination des particuliers a été établie pour favoriser la prise de conscience des déperditions de chaleur et favoriser les travaux d'économie d'énergie.

La ville s'est engagée depuis 2014 dans un programme pluriannuel de renouvellement et d'amélioration de l'éclairage public. Les travaux sont adaptés aux situations techniques et au contexte environnemental. Ainsi, différentes technologies sont utilisées selon les endroits. Une enveloppe spécifique de 20 000 € par an est dédiée à ce programme.



4. MISE EN OEUVRE (suite)

4.3 – Qualité du cadre de vie et des espaces publics

Maîtrise de la publicité et des enseignes

Le nouveau Règlement Local de la Publicité est approuvé en juin 2017, avec un travail spécifique sur les enseignes artistiques. Une charte régit les implantations de terrasses et mobiliers pour les restaurateurs et les commerçants.



Rénovation et entretien des façades

Pour favoriser la sauvegarde du patrimoine ancien et soutenir les efforts des propriétaires qui souhaitent rénover leur maison, la Ville a mis en place un dispositif de subvention pour travaux en façade depuis de longues dates.



Le versement est conditionné par la situation et les revenus du demandeur et par l'âge de la maison (plus de cent ans ou moins de cent ans si elle est située dans le périmètre défini par les remparts de la ville). Sont subventionnables les travaux suivants : réfection de la toiture en tuiles Bieberschwanz, mise au jour et restauration du colombage sous crépis, réfection des façades (piquage du crépis et des enduits) et travaux connexes.

Effacement des réseaux

Les réseaux d'éclairage public, de téléphone, d'électricité sont systématiquement enfouis lors des travaux d'aménagements de voirie en centre-ville. L'enfouissement est étudié au cas par cas ailleurs dans les quartiers périphériques.

Intégration du mobilier urbain

- Les poubelles urbaines, des créations « maison » !

L'amélioration du cadre de vie est une préoccupation constante de la municipalité. Ainsi, en complément de la campagne anti-déjection canine, il a été décidé de remplacer les distributeurs Toutounet® ainsi que les corbeilles à papier qui jalonnent les rues de notre cité. Une mission a été confiée en 2019 à Christophe Fruh, ferronnier aux Services Techniques de la Ville.



Il a dessiné les plans de deux nouvelles poubelles en acier Corten aux armes de la Ville, des prototypes, améliorés grâce aux conseils avisés de l'équipe « Propreté » de la Ville. Sans entretien, elles sont très discrètes, solides, résistantes et ...économiques ! 20 exemplaires pour le modèle Toutounet® et 50 exemplaires pour la poubelle urbaine traditionnelle ont été installés par les Services Techniques.



- Le kiosque

La ville recherche l'homogénéité dans les mobiliers urbains selon les secteurs. Pour la rénovation du kiosque, achevée en 2020, les bancs ont également été dessinés et conçus en interne. Ils ont été réalisés en acier Corten pour les mêmes raisons.



Projet de banc



Rénovation du kiosque du Jardin de Ville en cours

Qualité de la voirie et des circulations

Un programme annuel d'un montant de 20 000€ est prévu pour la réfection des chemins ruraux avec mise en place de pavés alvéolés comme dans le secteur viticole de l'Osterberg (chemin Wartweg). 250 mètres linéaires ont été posés grâce à la mobilisation bénévole des membres de la commission viticulture, associés au Syndicat viticole et aux Services techniques de la Ville.



Propreté

Des campagnes contre les incivilités (crottes de chien, mégots) sont régulièrement menées avec le Conseil Municipal des Enfants. Elles sont systématiquement relayées dans la revue municipale.



5. ANALYSE PAR ESPACE

5.1 – Entrée de la commune

Entrée de ville côté Hunawihr - 2018

Dessinée par Luc MEINRAD, elle a été imaginée pour symboliser l'entrée dans une ville viticole (située sur la Route des Vins d'Alsace).

L'îlot central est constitué de lilas et de douves de tonneaux avec une mise en scène moderne, épurée.

Les arbustes bas taillés en boule ponctuent les espaces latéraux.

L'arrosage automatique a été mis en place.

Il est prévu de reprendre le concept sur l'autre entrée de ville, route du vin, côté BERGHEIM.



5.2 – Centre de la commune

Passerelle rue des boulangers - 2018

Les piétons peuvent à nouveau emprunter en confiance la passerelle qui relie la rue de la Marne à la rue des Boulangers. Elle a été ouverte ... à temps pour le Marché de Noël Médiéval 2018 !

Le remplacement, d'un montant de 100 000€, a été préféré à de gros travaux de réparations, loin d'être définitifs au vu de son mauvais état.

Arrivée par convoi exceptionnel et mise en place par la voie des airs, la nouvelle passerelle est en aluminium anodisé et fait près de 20 m de long.



Parking Hohlegasse - 2018

Deux tranches de travaux ont permis de créer un parking de 125 places, équipé d'une vidéosurveillance, au profit des habitants de la Ville Haute.



5.3 - Quartier d'habitation

Quartier du Rotenberg - 2019

Ce nouveau lotissement conçu comme un écoquartier d'une superficie d'environ 155 ares pour 35 lots, est situé entre le secteur Brandstatt, dont il constitue le prolongement, et les Jardins Partagés. Il s'intègre dans le projet d'extension de la ville sur la partie Est de l'agglomération et a pour objectif de préserver au mieux les coteaux viticoles et l'aire AOC.



5.4 - Parcs et jardins

Aire de jeux du Parc Saint Grégoire - 2018

Trois espaces de jeux sont accessibles aux enfants en toute tranquillité. D'un coût de 34 000 €, les nouveaux agrès ont été fabriqués par la société Husson de Lapoutroie. Lors de la dernière journée citoyenne 2018, les bancs ont été remis en état par une équipe de bénévoles.



5. ANALYSE PAR ESPACE (suite)

5.5 – Jardins à vocation sociale et pédagogique

Jardins partagés - 2017



« Sillons Sème » est le nom que porte l'Association des jardins partagés de la ville de Ribeauvillé. L'association a germé officiellement le 7 avril 2017. La Mairie de Ribeauvillé a initié le projet en mettant à disposition des membres de l'association un terrain à cultiver et en proposant une formation à la permaculture assurée par un centre de formation en agroécologie, basé au Lycée Professionnel Agricole d'Erstein.

« Sillons Sème », c'est aujourd'hui un groupe d'une trentaine de membres qui portent des projets et sèment des graines sur l'horizon en s'appuyant sur les principes de la permaculture, qui partagent une envie commune de créer du lien autour du jardin, d'apprendre ensemble, de partager et transmettre les savoirs. Mais ils souhaitent aussi donner du sens à leurs interactions avec dame nature, respecter la Vie, pour vivre en harmonie avec la terre et préserver ce qui peut l'être pour nos enfants.



5.6 - Zones d'activités

Gestion unifiée des ZAE de la CCPR - 2019

Les services de la ville viennent en appui de la Communauté de Communes qui est devenue compétente pour le développement économique au 1er janvier 2017. La Zone d'Activités Economiques (ZAE) du Muehlbach, à Ribeauvillé pour partie, est l'une des cinq de la Communauté de Communes.

Depuis 2019, l'entretien des espaces verts pour les tontes et les fauches des cinq ZAE sont gérées de façon uniforme grâce à un marché triennal.



5.7 - Espaces naturels

L'acquisition amiable de parcelles forestières se poursuit à la mesure des opportunités qui se présentent pour permettre de futurs échanges fonciers ou recréer des zones tampons entre vignes et forêt.



Par ailleurs, la commune poursuit sa démarche d'acquisition de terres agricoles avec l'objectif de lutter contre la monoculture céréalière et les remettre en prés. En 2020, après 6 ans de tractations, la commune parvient à acquérir quelques 121 ares à proximité du centre équestre.



5.8 - Maillages et coulées vertes

La rivière de la Streng est un élément important et structurant de la trame urbaine. Elle a fait l'objet d'un entretien sélectif en 2019 afin de conserver une végétation naturelle dense tout en protégeant les remparts.

Une opération spécifique et innovante visant les plantes invasives (Balsamine de l'Himalaya et Renouée du Japon) devait être menée avec la SAVA (Section d'Aménagement Végétal d'Alsace) cette année 2020. Elle est reportée à l'année prochaine en raison de la crise sanitaire.



5. ANALYSE PAR ESPACE (suite)

5.9 - Infrastructures de déplacement

Généralisation progressive de l'éclairage public en leds

La campagne d'optimisation de l'éclairage public se poursuit avec pour objectif de faire baisser la facture énergétique de la commune et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Ce sont donc près d'une soixantaine de nouveaux lampadaires qui ont été installés rue du 3 décembre, rue des Bains Carola et dans le secteur de la rue du Stangenweiher et de la rue de l'Industrie (quartier des « arbres » et des « cépages »). Ils sont équipés de lampes à leds de 36 W, moins énergivores que les 125 W des anciennes ampoules, et sont programmables de façon à réduire de 50 % l'éclairage nocturne (23h à 6h). Les économies d'énergie sont réelles et vont de pair avec la réduction de la pollution lumineuse nocturne.



Lampadaires dans la rue du 3 décembre

Pose d'une dizaine d'arceaux à vélos supplémentaires

Dans le but de favoriser la mobilité douce, plusieurs nouveaux emplacements ont été dotés d'arceaux à vélo à travers la ville et certains arceaux vétustes ont été remplacés. L'Office de Tourisme a quant à lui été doté d'arceaux supplémentaires.



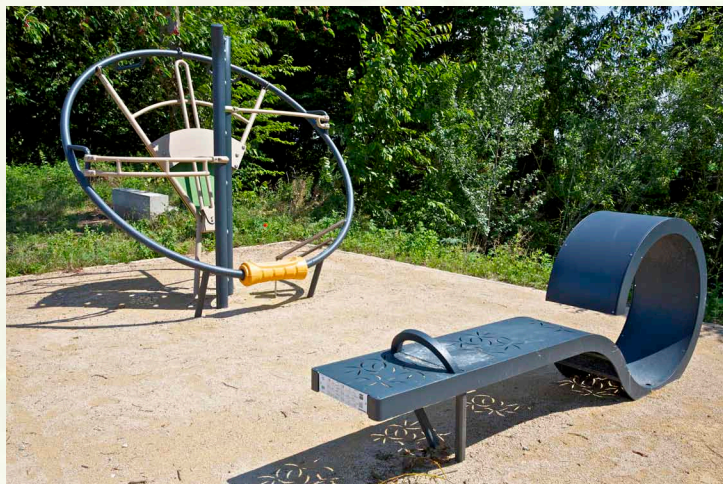
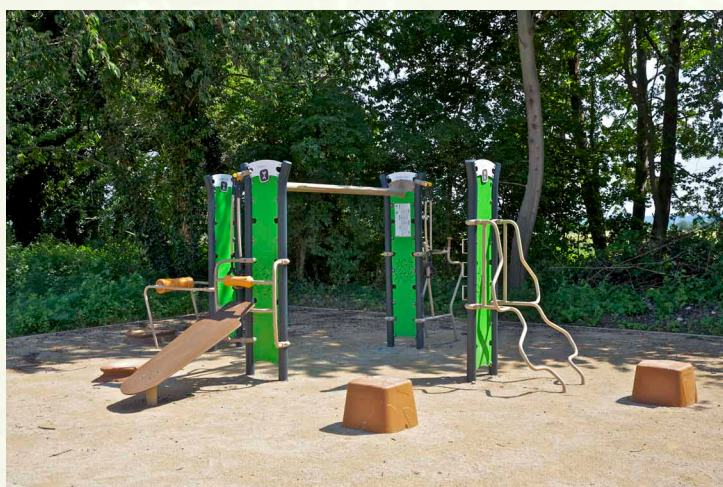
Arceaux à vélos - Place Ortlieb



5.10 - Autres espaces

Création du parcours sportif - 2019

Il a été conçu avec les associations sportives locales. Il est installé le long de la Streng, entre le centre équestre et le complexe touristique du Resort Barrière. Il comporte 7 îlots équipés d'appareils de fitness permettant la pratique sportive de plein air.



Verdissement du cimetière - 2019

La ville a engagé une démarche de végétalisation du cimetière en remplaçant progressivement le minéral par le végétal.

Nous avons fait ce choix dans un souci de gestion écologique et durable, de rationalisation du travail des agents.

Une première expérimentation a eu lieu sur une allée en bordure du cimetière afin de tester les choix de semences et de permettre aux usagers de comprendre et s'approprier la démarche.

La validation de ce projet devra se faire au cours des mois à venir.

GESTION ÉCOLOGIQUE ET DURABLE

La commune a supprimé depuis quelques années l'usage de désherbant afin de préserver la biodiversité.

VERDIR LE CIMETIÈRE

En quoi consiste cette opération ?

Les allées sont ensemencées d'un ensemble spécifique qui associe graminées, légumineuses et fleurs sauvages.

Ici zone "test" d'une superficie de 200 m²

La Ville de Ribeauvillé compte sur la compréhension et le soutien de l'ensemble des usagers pour favoriser la mise en oeuvre de cette démarche.



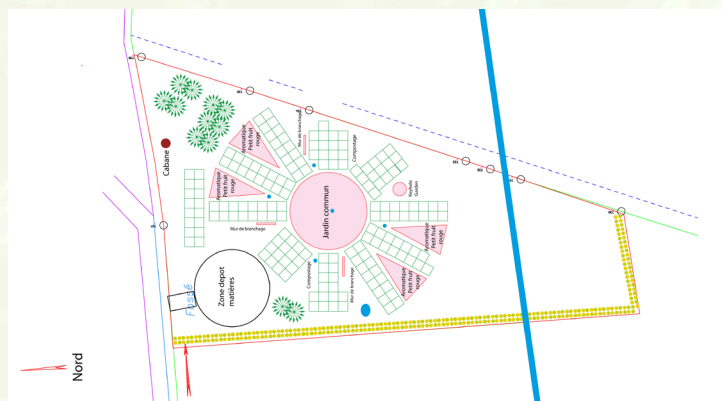
www.ribeauville.fr

Panneau d'information mis en place dans le cimetière



6. PROJETS RÉALISÉS - 2016 À 2019

6.1 - Jardins Partagés - 2017



Le projet de jardin familial et partagé est devenu réalité à l'Est de la commune. La gestion du jardin est assurée selon les principes de la permaculture par la trentaine de membres de l'association « Sillons sème ». Le terrain mis à disposition par la Ville se compose d'un espace commun central, entouré de petites parcelles privatives de 1 are environ. Les 8 000€ de budget d'aménagement alloués ont été consacrés à la construction du cabanon commun, à la pose d'une clôture, à l'approvisionnement en eau et à l'achat d'outils. La préparation du terrain est basée sur la technique du potager en lasagne. Les jardiniers ont utilisé entre autres des apports gracieusement fournis : du crottin de cheval par des cavaliers locaux, de la paille par le centre équestre et du broyat de végétaux par la commune. L'association « Sillons Sème » s'occupe de la gestion du jardin avec pour objectif de créer un lieu de vie, de transmission et de respect de l'environnement. Grâce aux formations et aux animations avec les écoles qui y sont proposées, ce jardin se veut aussi un lieu de partage des connaissances pour tous les publics.



6.2 - Jardin du Souvenir - 2018



Afin de donner plus de dignité au rite crématoire, la ville a chargé le paysagiste Luc MEINRAD d'élaborer un projet de réaménagement du Jardin du Souvenir. Ce lieu de recueillement se devait d'être plus esthétique et accueillant, propice à la méditation et respectueux de la mémoire des défunts. Sa capacité d'accueil a été augmentée tandis que les différentes zones sont plus clairement délimitées et leur visibilité améliorée. Des bancs favorisent le recueillement. Les familles ont la possibilité d'apposer les noms des défunts sur une plaquette normée sur les 10 stèles en ardoise dressées dans les aires de dispersion de cendres.



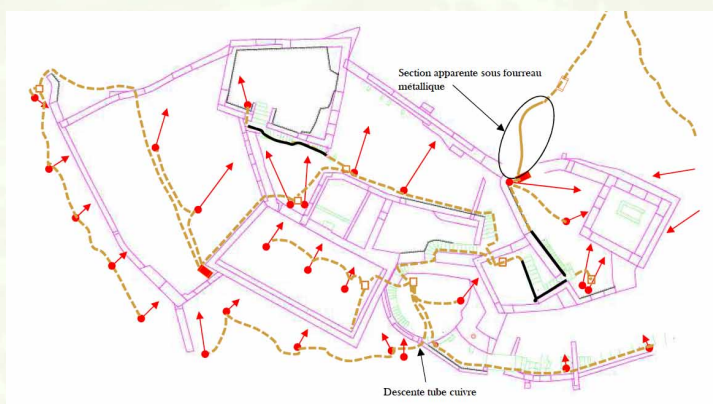
6.3 - Mise en lumière du château du Saint-Ulrich - 2018

Depuis plus d'une décennie, une équipe de bénévoles s'attache à réaliser l'éclairage du château Saint-Ulrich à l'occasion de la Fête des Ménétriers. Bien que réalisée avec l'appui matériel et technique de la ville, la mise en œuvre des équipements provisoires (câblage, projecteurs...) posait de nombreux problèmes de fiabilité et de sécurité au fil des ans. La ville a donc décidé de pérenniser la mise en lumière du château du Saint-Ulrich. La Direction Régionale des Affaires Culturelles ayant validé le projet, des entreprises locales, avec l'appui des Services Techniques de la Ville, se sont attelées aux travaux, appuyées dans la phase finale par de nombreux bénévoles, amis, membres du Conseil Municipal et sympathisants de l'Association pour la Conservation et la Restauration des Trois Châteaux.

La nature du terrain et la présence de zones rocheuses ont conditionné l'implantation des équipements : les projecteurs, des modules à leds, sont ainsi placés dans des caissons de protection semi-encastrés réalisés par le ferronnier de la Ville en acier Corten, afin de s'intégrer au

site. L'objectif est d'obtenir un éclairage contrasté, révélant les volumes et l'architecture du site. Le donjon carré, élément principal du château, peut désormais être également un support privilégié pour des mises en lumière événementielles.

Cet éclairage est ponctuellement réservé à des événements exceptionnels afin de préserver la tranquillité nocturne de la faune (pollution lumineuse).



6. PROJETS RÉALISÉS - 2016 À 2019 (suite)

6.4 - Jardin de l'ancienne école des filles - 2019/2020



Cette propriété de la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence a été acquise en 2010 par la Ville. D'importants travaux ont donné naissance à une Médiathèque en 2015, un fablab « Ribolab » en 2018 et des logements locatifs gérés par un bailleur privé. Les religieuses ont conservé les logements occupés avant la vente.

En 2019, la cour et le jardin ont fait peau neuve. Le projet est mené par le service des Espaces Verts de la Ville. Le principe retenu a été de mettre en avant le jardin en accord avec l'histoire du site et de l'ouvrir en lien direct avec la Médiathèque et le Ribolab. Il est inspiré du jardin monastique avec les losanges caractéristiques de l'époque médiévale. Les travaux, après un décaissement complet de la zone, ont permis de redéfinir les cheminements : des bordures en acier Corten enserrant un pavage à l'ancienne sur tranche. Les plantations et la mise en valeur d'une statue de la Vierge Marie devant un treillage de rosiers grimpants confortent l'esprit médiéval du lieu.



6.5 - Jardin de ville : rénovation du kiosque - 2019/2020

- Schéma de principe des assises circulaires



Lieu emblématique de notre Cité, le Jardin de Ville poursuit sa mutation commencée en juin 2012.

C'est au tour du kiosque à musique, vestige plus que centenaire de l'époque impériale, de faire peau neuve. La base, débarrassée du bourrelet de roches et de terre qui l'entourait, s'est révélée très saine malgré plus d'un siècle d'existence. Les tuiles, le lattage et la frise décorative de la toiture, démontés au cours de la journée citoyenne 2017, ont été restaurés ou remplacés à l'identique. La mise en valeur de l'environnement du kiosque a fait l'objet d'une étude préalable par le paysagiste Luc MEINRAD.



Pour l'adapter aux besoins d'aujourd'hui, il l'a replacé au cœur d'une zone circulaire agrandie par rapport à l'emplacement originel pour une meilleure accessibilité et pour favoriser la déambulation des promeneurs. Ce nouveau volume est discrètement souligné par une série d'assises qui s'organisent autour du kiosque dans une forme circulaire et généreuse qui appelle à la convivialité. Ce tracé redonne également une centralité au kiosque qui redevient un point névralgique et un point de rencontre important au sein du Jardin de Ville.



7. PROJETS À VENIR

7.1 - Projet d'embellissement des ronds-points du jardin de ville

Ces ronds-points sont situés au centre de la commune, en lisière du Jardin de Ville, le «Herrengarten» historique, et de ses parterres fleuris. Le projet consiste à végétaliser l'espace disponible en tenant compte de sa complexité d'usage. Plusieurs facteurs ont été intégrés dans la réflexion, notamment la circulation automobile et la palette végétale déjà existante.

L'enjeu est non seulement esthétique, mais également écologique. Les végétaux arbustifs sont soulignés d'une strate basse composée de *Nepeta*, plante vivace et donc pérenne, mellifère, très florifère, peu gourmande en eau et d'un entretien minimum.

Pour structurer l'espace, le choix s'est porté sur des *Lagerstroemia indica* à fleurs blanches se présentant en cépée. Son branchage légèrement relevé permet d'apercevoir ses troncs très décoratifs. Ce principe de taille offre la visibilité maximale nécessaire aux automobilistes sur un axe très sollicité.

Le projet a été retardé pour cause de confinement et sera réalisé à l'automne 2020 avec l'équipe du service espaces verts de la commune.



Source : Google Street View

7.2 - Projet d'aménagement du parking à l'arrière de la médiathèque

La Ville est propriétaire d'une parcelle de terrain actuellement en friche le long de l'ancien rempart à l'arrière de la Médiathèque. Son intérêt patrimonial et sa proximité avec le centre ancien ont convaincu la municipalité de la remettre en valeur. Le projet prévoit la création d'une petite dizaine de places de parking, la préservation d'une zone naturelle à l'extrémité de la parcelle et surtout la mise en lumière de cette portion méconnue du mur d'enceinte.

Le lancement des travaux prévu initialement pour le printemps 2020 sera repoussé à 2021.



7. PROJETS À VENIR (suite)

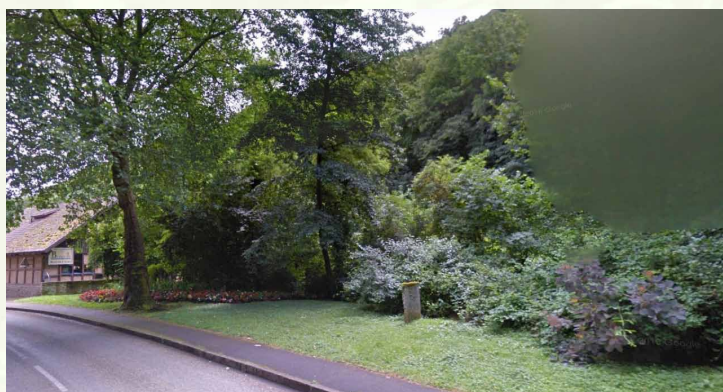
7.3 - Projet d'entrée de ville côté Sainte-Marie-aux-Mines

« A Schprung en's Waldala ! »

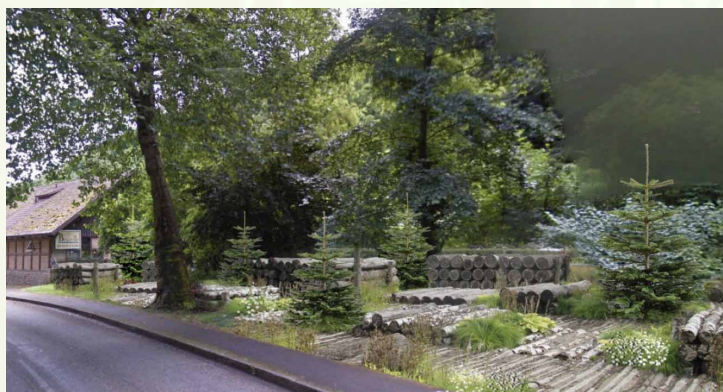
Faites un saut à Ribeauvillé, ses vins, son eau, SA FORÊT !

En collaboration avec Luc MEINRAD architecte paysagiste, l'équipe du service espace vert réalisera la mise en valeur de l'entrée de ville côté route de Ste Marie aux Mines située en lisière de forêt. La scénographie de ce nouveau projet paysager est basée sur la proximité de la forêt, élément clé du paysage et de l'économie de la ville au même titre que le vignoble. Elle consiste en un agencement de grumes (extraites de notre forêt) ponctuées de cheminements, d'espaces dédiés à la flore typique des sous-bois ainsi que de jeunes pousses de sapin Nordmann.

Les tas de grumes symbolisent l'exploitation de la ressource mais sont aussi des habitats concrets pour la faune (insectes, reptiles, oiseaux et petits mammifères). Les cheminements sont créés avec les grumes à même le sol, brutes et sans aucun traitement.



Existant



Projet

7.4 - Projet de ferme pédagogique et de conservatoire des bonnes pratiques naturelles

La nouvelle municipalité envisage de créer une ferme pédagogique qui permette de transmettre les bonnes pratiques agraires aux habitants. Elle serait implantée à proximité du centre équestre, vers les vergers et la mare pédagogiques.

On pourrait y cultiver des fruits et légumes, y produire du miel, y fabriquer du pain et des produits détergents. Les animaux de la basse-cour seraient également présents. Ce serait un lieu d'échanges, de formations, d'apprentissages entre volontaires.



7.5 - Aire de lavage pour la viticulture

Après la mise en œuvre de la confusion sexuelle, la préservation et le maintien des haies et vergers dans le vignoble, l'expérimentation et le développement des prairies fleuries mellifères, les partenaires Ville, syndicat des viticulteurs, viticulteurs, agence de l'eau souhaitent mettre en place une aire de lavage pour la viticulture. La commune met un terrain équipé à disposition. Le projet comprend 3 pistes de lavage / remplissage avec cuve de rétention. Il s'agit par cette opération d'accompagner et de favoriser les mutations en cours vers une logique de développement durable mais aussi de valorisation des produits de la vigne. Cet outil est un élément qualitatif qui confortera l'image du terroir et de l'environnement exceptionnel à Ribeauvillé.



L'aménagement d'une aire de lavage des pulvérisateurs permet de réduire les risques de pollutions ponctuelles par des produits phytosanitaires tout en apportant un confort d'utilisation lors du nettoyage du matériel. Ce dispositif permettra également d'éliminer les quantités importantes de soufre et de cuivre pendant l'été dans les boues de la station d'épuration de Ribeauvillé. Enfin, il permet aussi d'éviter tout apport de produits phytosanitaires lors d'un rinçage dans l'impluvium de la société des eaux minérales CAROLA.



www.ribeauville.fr



Ville de Ribeauvillé
2, place de l'Hôtel de ville
BP 50037
68150 RIBEAUVILLÉ CEDEX
Tél. 03 89 73 20 00
mairie@ribeauville.fr